







TROPHÉE AVENIRS 1ère étape					
	<b>Compétitions animation</b>				
	<b>Les nageurs doivent être licenciés « Compétiteur » pour participer à ces journées.</b>				
	1ère étape avenir	filles	2013 et +	2012	<b>4 courses maximum</b>
		garçons	2012 et +	2011	
	25m		chronométrage manuel		
<b>MARVILLE(?)</b>					
<b>DIMANCHE 9 OCTOBRE 2022</b>					
100 4 NAGES					
25 NL					
25 BRASSE					
25 DOS					
25 PAPILLON					
200 NL					

Pour reprendre les mots de la fédération, grâce à ce modèle de compétition, nous souhaitons inciter nageurs et entraîneurs, à diversifier et élargir leurs compétences dans la maîtrise des quatre nages et des différents types d'effort que propose notre discipline : court et intense, long et modéré, varié.

La poursuite de ces deux Trophées est laissée à la discrétion des nageurs et de leurs entraîneurs, elle n'obéit à aucune obligation, et reste donc en cela soumise à l'intérêt et à la motivation de chacun. Tout au long de la saison, lors de chaque compétition (déclarée a minima par le Comité Départemental), les réussites aux épreuves composant l'un ou l'autre des deux Trophées seront compilées dans notre base fédérale, sans considération de temps ou de points réalisés. Chaque Trophée sera automatiquement attribué à tout Avenir qui aura réussi les 4 épreuves du « 4 nageur » et/ ou les 3 épreuves du « nageur complet ». Ainsi chaque entraîneur est libre du choix de la stratégie qu'il souhaite appliquer concernant l'engagement et la participation du ou des nageur(s) dont il a la responsabilité, nombre de compétitions, nombre d'épreuves disputées, programmation et distribution sur la période ouverte pour le classement de celle-ci.

« Trophée Avenir du 4 nageur » •  
25 papillon, 25 dos, 25 brasse et 25 nage libre.

« Trophée Avenir du nageur complet » \*  
• 25 de spécialité\*(25 papillon ou 25 dos ou 25 brasse), 100 4 nages et 200 nage libre

## Règlement

La compétition s'adresse à la catégorie Avenirs filles et garçons,  
Les nageurs de la catégorie Avenirs doivent être titulaires de la licence  
« compétiteur », pour pouvoir participer.

## Engagements

La compétition aura lieu sur 1 journée avec 1 ou 2 réunions.

Les nageurs peuvent s'engager sur 4 courses maximum.

Règles des 2 départs conformément aux dispositions particulières.

Le règlement sera appliqué strictement mais de façon plus pédagogique.

## Récompenses

1 médaille aux 3 premiers par année d'âge et sur chaque épreuve.